Lanvallay MAGAZINE

AUTOMNE 2017

UNE SEULE COMMUNE, PLUSIEURS BOURGS ET TERRITOIRES

SOMMAIRE

P. 2 Informations municipales

P. 4 Informations intercommunales

P. 5 Urbanisme

P. 6 Travaux

P. 7 Cadre de vie

P. 10 Enfance

P. 12 Jeunesse

P. 14 Bien vivre ensemble

P. 18 Vie sociale

P. 20 Économie et commerce

P. 21 Minorité municipale

P. 22 Informations pratiques

LA POSTE 01-10 2017 LANVALLAY

Faire sa part...

Vous lirez dans ce numéro la légende du petit colibri : « je fais ma part » dit-il en versant quelques gouttes d'eau sur le feu de forêt. Ce principe, comme ceux du mouvement « Colibris » créé par Pierre Rhabi, sont des bonnes feuilles de route pour chacun-e d'entre nous. D'où le choix d'appeler la nouvelle école élémentaire ainsi, « les colibris ».

Créer un bâtiment « passif » est une manière de « faire sa part », pour une transition énergétique qui tient au cumul d'initiatives locales, privées et publiques. Pour l'équipe municipale, concrétiser un tel projet est, en tout cas, un bonheur, car tout part de l'éducation. Ainsi en 10 ans Lanvallay s'est dotée de deux écoles neuves, aptes à accueillir 338 enfants cette année (l'effectif est stable, voire légèrement en hausse). Le maillon complémentaire serait bien sûr le « multi accueil » 0-3 ans, dont cette partie du territoire a grand besoin : le sujet est en discussion avec Dinan Agglomération.

« Faire sa part », c'est aussi concourir chacun-e, à ce que la rentrée se passe au mieux, aux écoles comme au pôle sportif. L'exercice n'est pas simple cette année, c'est pourquoi il faut vous saluer ici, enfants, parents, enseignants, responsables associatifs concernés, pour votre patience et votre inventivité ; élu-e-s et personnels pour votre ténacité au cours de cette année active en suivi des travaux et dense en défis de toutes sortes pour la mise en service de ces nouveaux lieux.

Bien sûr on doit se poser la question, « faire sa part... pour qui ? pour quoi ? ». Le quinquennat de M. Macron apportera un peu plus tard des réponses, mais il démarre, en tout cas, bien maladroitement sur deux sujets qui nous concernent directement. Ce fut d'abord la brèche cacophonique des rythmes scolaires, en juin, où nous nous sommes gardés de nous engouffrer ; tous ceux qui étaient saisis du sujet à Lanvallay se sont accordés pour travailler cette question avec le temps qu'elle mérite, c'est-à-dire pas en huit jours. Et il y a maintenant la suppression des contrats aidés du jour au lendemain, l'État choisit donc de faire des économies (souci légitime)... en détruisant un levier qui marche, « gagnant-gagnant », décisif pour des milliers de personnes ces dernières années ! Lanvallay a bénéficié de 7 contrats aidés (6 en animation, 1 en entretien des locaux) depuis 6 ans et a ainsi « mis le pied à l'étrier » des personnes concernées, notamment en les formant. Quelle attitude adopter aujourd'hui ? Nous avons dès le 30 août alerté notre député Hervé Berville sur cette question.

Quoi qu'il en soit... les couleurs et lumières d'automne appartiennent à tous, saisissons-les !

Bruno Ricard, maire
et Régine Mahé,
adjointe à l'Enfance

Les conseils municipaux récents : ce qu'il faut retenir

Plus que jamais, les conseils municipaux sont ouverts aux habitants : on y vient pour écouter, mais il est aussi possible d'y prendre la parole en fin de séance. Vous y entendrez de manière régulière un point sur les projets et initiatives en cours. N'hésitez pas !

Les procès verbaux exhaustifs des conseils peuvent être consultés en mairie ou sur lanvallay.fr ; ci-dessous, vous retrouvez les principales thématiques et décisions.

18 mai 2017

Depuis le début du mandat, José Pinto travaille sur plusieurs dossiers concernant la restauration scolaire, les ressources humaines, les finances. De nationalité Portugaise, il ne pouvait néanmoins prétendre, jusqu'à ce jour, à un poste d'adjoint. Or sa démarche de naturalisation s'est concrétisée en ce début d'année et il est devenu ce 18 mai le nouvel adjoint aux finances de la commune.

Cette fonction incombait antérieurement à Bertrand Testot, qui a repris une activité professionnelle sur Rennes et Paris et a souhaité démissionner de son poste d'adjoint, tout en continuant, en tant que conseiller municipal à se focaliser sur l'activité économique.

Le conseil municipal de mai a permis l'adoption du règlement de location de la nouvelle salle de St Solen, aménagée dans l'ancienne mairie. Occasion de saluer l'évolution de ce lieu superbe, tant au niveau du bâtiment que des espaces extérieurs : l'effacement d'un mur au rez-de-chaussée a rassemblé deux pièces, qui forment aujourd'hui une salle de 44 m². Les autres salles, accueillent les chasseurs, le club VTT, le club photo. L'ensemble a été entièrement rénové par les services techniques de la commune. A l'extérieur, l'abattage de deux immenses thuyas ouvre l'espace et les vues.

Les subventions allouées aux associations ont été votées également ; saluons ici à nouveau les responsables associatifs, pour vos propositions d'activités et d'animation de la commune, et pour votre manière de jouer le jeu sur le volet subventions. Cette année encore plusieurs d'entre vous, sur la base de votre situation financière et de vos projets, ont consenti à une baisse voire à une annulation de subvention.

Ce 18 mai, le nom de la nouvelle école élémentaire a été adopté : il s'agira de « l'école des colibris », en référence au mouvement créé par Pierre Rabhi et à la légende du colibri : *« un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. ».*

Pourquoi donner ce nom à notre école ? L'école n'est pas le seul lieu de l'éducation, mais elle en fait partie. Voici un extrait des valeurs du mouvement « Colibris » sur l'éducation : *« L'enfance est le moment où se forment les perceptions du monde, où se construit la relation aux autres, à la société, la confiance et l'estime de soi, la capacité d'empathie... L'éducation a pour vocation d'accompagner les enfants à devenir des êtres libres, épanouis et responsables, à trouver leur juste place dans la société, fidèle à leurs aspirations et à leurs talents ; à respecter la terre qui leur donne la vie, à connaître la nature dont ils sont issus, à coopérer avec leurs semblables. »*

Pour terminer, parmi les sujets dépassant le cadre de la commune, le plus emblématique pour ce mois de mai a été le vote à l'unanimité du conseil pour la poursuite de l'engagement de la commune de Lanvallay dans le projet de Parc naturel régional Rance-Côte d'Emeraude. Ce projet entre maintenant en phase de concrétisation et sera probablement le dernier du genre sur le territoire national. Sans cesse, les témoignages proviennent d'autres « PNR » et montrent leur intérêt pour le développement local.

24 juin 2017

En prélude de la séance du conseil, Pauline Brajon, stagiaire paysagiste de l'Ecole Nationale du Paysage de Blois durant 10 semaines, a présenté les résultats de son travail. Deux thèmes forts ressortent : d'une part la conception du jardin public du pôle sportif, qui a donné lieu à de multiples échanges avec les élu-e-s, responsables associatifs et enfants du conseil municipal jeunes. De « pièces de puzzles » d'intentions (circuit de bosses, future crèche...) ont découlé des plans d'esquisses. D'autre part les entrées de villes, avec en particulier un focus sur la RD2 (rue des Chevrins - route d'Evran).

Ce conseil municipal a permis d'adopter une subvention exceptionnelle de 500 euros en direction de la Coopérative Jeunesse de Services de Dinan. Le principe est originaire du Québec : des jeunes de 16 à 18 ans mettent sur pied leur propre coopérative de travail afin d'offrir des services au sein de leur quartier tout au long de l'été. Outre la rémunération, la coopérative les initie au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché. Concrètement, la CJS produit une activité économique qui génère des salaires. Pour les jeunes coopérants, il leur faut définir les prestations vendues, calculer les prix, faire connaître leur offre de service, gérer les plannings, se répartir des fonctions de direction, de marketing, de comptabilité ainsi que les bénéfices...
Ils sont encadrés par deux animateurs et soutenus par un comité qui regroupe plusieurs acteurs locaux. Les jeunes pourront offrir aux particuliers et entreprises de leur quartier des prestations telles que livraison, jardinage, peinture, garde d'enfants de plus de 3 ans, archivages, déménagement, ménage, mise en rayon, classement et bien d'autres travaux encore.

Les autres délibérations portent sur les conventions d'entretien avec le département pour des équipements situés sur le domaine public départemental, et sur des régularisations foncières.

Du côté de l'agglomération, le gros sujet du moment reste la préparation du prochain plan local de l'urbanisme intercommunal. Des visites de terrains ont été organisées sur le territoire les 16 et 17 juin, permettant de voir ici ou là des opérations d'habitat avec une « densité » bien pensée, des rénovations d'équipements publics, etc. Les comités de pilotage mettent de plus en plus les élu-e-s en situation de « projet partagé » entre toutes les communes du territoire. Ce dernier est toutefois divisé en secteurs géographiques : Lanvallay travaille ainsi plus étroitement avec les communes de Dinan, Quévert, Taden, Léhon, Aucaleuc, Vildé-Guingalan. Sur ce secteur, outre la définition des hectares qui resteront urbanisables, un enjeu important est la question des logements vacants, très nombreux sur la ville de Dinan en particulier dont la reconquête contribuerait à limiter l'étalement urbain.

21 juillet 2017

En prélude de la séance du conseil municipal, les élu-e-s étaient invité-e-s à une visite de l'école élémentaire en cours de réhabilitation.

La première délibération a permis d'attribuer à l'entreprise Colas le nouveau marché à bons de commande d'une durée de 3 ans (2017 - 2019) pour les opérations de voirie. Colas était déjà titulaire du marché 2014-2016. C'est ainsi que vous avez vu cette entreprise réaliser les aménagements de la traversée de Tressaint, de l'avenue du Lion d'Or, ou d'autres interventions plus modestes d'entretien et de réhabilitation de voiries. Sur la présente consultation, les entreprises Colas et Even avaient fait une offre. La première (Colas) s'est avérée plus avantageuse, avec des prix souvent moins élevés que dans le marché précédent.

Les tarifs de nos services sont ré-examinés chaque année par la commission des finances : cantine, garderie, centre de loisirs, transport scolaire. Toute la question est de définir la part financée par le budget communal, et la part financée par vous-mêmes en tant qu'usagers pour vos enfants. Depuis 2 ans, un gros travail d'évaluation du coût réel de chaque service a été entrepris grâce à la « comptabilité analytique ». Le « taux d'effort » c'est-à-dire la part restant à la charge des familles n'atteint jamais 100% : par exemple 41 à 63% pour la cantine (selon le quotient familial). Ce taux d'effort des familles est actuellement plus faible encore pour la garderie (18 à 36% pour la garderie du matin par exemple). C'est pourquoi le conseil municipal considère qu'il est juste de l'augmenter à nouveau de 3%. La cantine scolaire augmente de 1% et le transport scolaire ne bouge pas.

Parmi les informations générales, le Maire a fait part de la décision de la commission des marchés, d'attribuer une étude urbaine à l'équipe menée par la société Origami (paysagiste - urbaniste), pour le secteur des Cotissois et des Tilleuls. Cette étude s'inscrit dans le processus de veille foncière initié en juillet 2016 par l'adoption d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. Un des enjeux est de débloquer la situation sur l'opération des Tilleuls, abandonnée par l'opérateur privé 4G et pour laquelle la commune seule, ne peut intervenir. Un autre enjeu est de réfléchir à l'avenir de l'ensemble de ce secteur puisque de nombreux hectares y sont urbanisables. A noter que la concertation avec la population, habitants du quartier ou autres volontaires, sera importante. Dinan Agglomération, Dinan Habitat et le CAUE sont parties prenantes dans le comité de pilotage de cette étude. Coup d'envoi le 12 septembre.

Du côté de l'agglomération, deux faits importants concernant Lanvallay sont à noter sur l'eau et sur l'assainissement : la canalisation d'eaux usées de la rue des Chevrins est très largement endommagée à l'exception du tronçon situé à hauteur de la rue du Colombier. Sur tout le reste du linéaire la canalisation doit être intégralement refaite, remplacée ou rechemisée. Vous avez déjà constaté des interventions sur ce secteur. Elles continueront, compte tenu de l'urgence et génèreront des périodes d'alternat. Sur l'eau potable, Dinan Agglomération programme un renforcement stratégique qui emprunte notamment un tronçon de la rue Anne. De ce fait notre réhabilitation de voirie doit donc attendre quelques mois supplémentaires. Nous en sommes désolés vis-à-vis des habitants et comptons sur leur compréhension.

Un autre temps fort et très important de l'agglomération pour appréhender ce nouveau territoire est le diagnostic fiscal et financier. Il arrive à point nommé, en parallèle au plan local d'urbanisme intercommunal. Ce diagnostic fiscal et financier s'appuie sur des cartes qui permettent de voir et comparer des données démographiques, foncières, fiscales commune par commune (part de foyers non imposables, revenu fiscal moyen de référence, etc). *Cf. détails en pages suivantes dédiées à l'agglomération.*

Des nouvelles de Dinan Agglomération

Il est bon de rappeler que tout comme les conseils municipaux, les conseils d'agglomération sont publics. Ils ont lieu les lundis à 18h30 au nouveau siège Avenue de l'Europe, les prochaines dates étant les lundis 23 octobre, 27 novembre.

Deux rythmes de travail se conjuguent à la nouvelle agglomération : d'un côté l'avancement de sujets de fond pour l'organisation de notre territoire, que sont en particulier le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (cf. en pages « urbanisme »), le Pacte Fiscal et Financier dont il est question dans quelques lignes, ou encore l'avenir de la gestion de l'eau et de l'assainissement. D'un autre côté l'élaboration et l'adoption de décisions, telles que l'adoption d'un premier budget au printemps, ou le vote des financements pour des grandes infrastructures en début d'été : déploiement de la fibre optique, rénovation de ligne de train, déviation de Plancoët, giratoire de la Bézardais en entrée Ouest de Quévert.

Sans nul doute, l'agglomération doit en effet être ambitieuse sur ces grandes infrastructures, mais à condition de pouvoir l'être aussi sur les projets du quotidien. Ceux de l'eau et de l'assainissement se financent par le prix de l'eau, ceux des déchets par les taxes ou redevances sur les ordures ménagères, mais la plupart des autres reposent sur l'impôt local. Or le « pacte fiscal » adopté en début d'année a convenu de ne pas peser davantage sur les ménages. Ainsi, l'observerez vous sur vos feuilles d'impôts locaux. Les taux communaux ont baissé de manière à intégrer le lissage des taux intercommunaux : ces derniers baissent dans certains secteurs, augmentent dans d'autres comme sur l'exterritoire de Dinan Communauté dont Lanvallay, mais le résultat global se veut le plus neutre possible pour vous. Dès lors, l'agglomération doit réfléchir à de nouvelles recettes, pour faire face à de nouvelles compétences que sont par exemple le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et l'instruction des permis de construire et la mobilité. C'est ainsi que des discussions sont en cours, par exemple, sur la future répartition de la taxe foncière entreprises entre communes et agglomération, sur une éventuelle part de taxe d'aménagement pour l'agglomération, ou sur un versement transport par les entreprises.

Pour y voir plus clair sur notre territoire, mieux le connaître, mieux l'appréhender, et ainsi mieux préparer de telles décisions, un diagnostic fiscal a été établi en interne sous la supervision du Vice Président en charge de ce sujet, Michel Raffray. Ce travail servira de base à l'élaboration de leviers de solidarité entre les communes comme le fond de péréquation intercommunal (« FPIC »). Ce diagnostic est basé essentiellement sur des cartes de données démographiques et fiscales.

Quelques exemples :
les deux cartes du bas de la page montrent les taux d'impôts locaux Communaux, et « consolidés » (commune + agglomération). On y voit d'une part que les taux communaux n'ont pas augmenté à Lanvallay ces dernières années (et pas depuis 2006) comme sur nombre de communes ; les taux « consolidés » sont pour leur part plus homo- gènes sur le terrritoire.

Concernant les impôts sur le revenu, la carte ci-dessous au milieu quantifie pour chaque commune le nombre de foyers non imposables (en cercle), et leur proportion dans chaque commune (en couleur). Les proportions les plus faibles se situent notamment sur les communes du littoral et sur les communes de la couronne Dinannaise. La ville même de Dinan compte une part plus importante de foyers non imposables que ses voisines, notamment du fait de la part importante de logements sociaux.

Sur la carte ci-dessous à gauche, on voit que c'est aussi sur ces mêmes communes que le revenu fiscal moyen des ménages est le plus élevé, et qu'il est en revanche plus bas sur les communes du Sud/Sud Ouest du territoire.

Enfin la carte en haut à droite met en évidence le niveau des bases imposées en foncier bâti (cercles), et la part des locaux professionnels et commerciaux pour cette taxe. Elle révèle le poids notamment de la couronne Dinannaise, mais avec un déséquilibre entre Taden – Quévert d'un côté, Lanvallay de l'autre. L'usine Locmaria ouverte entre temps corrigera cette situation, qui reste toutefois problématique on le sait sur le volet zone commerciale.

Toutes ces données et bien d'autres nous ont été présentées le 6 septembre à Dinan lors d'une réunion où 4 élu-e-s de Lanvallay ont pu être présents (Gaëlle Alleaume, Thomas Guillemot, José Pinto, Bruno Ricard), ainsi que le directeur général des services Christian Massart. Une synthèse a été présentée au conseil municipal du 14 septembre. Ceci doit en tout cas permettre d'éclairer les choix à venir.

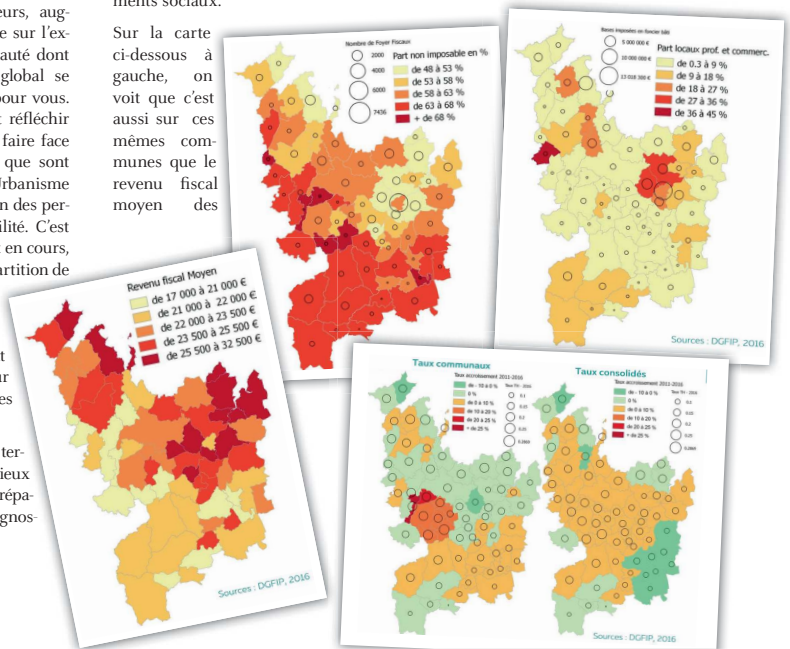

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : état d'avancement

Le travail bat son plein pour élaborer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui reste une étape incontournable pour les 35 communes et un préalable à l'élaboration du PLUi. L'objectif est de définir dans quelle direction nous souhaitons voir notre territoire évoluer. C'est une réflexion riche et complexe, vu le nombre de communes concernées. C'est aussi l'occasion pour les élus de notre jeune agglomération d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble vers un objectif commun.

Les principales étapes de l'élaboration du PLUi

- **Le diagnostic territorial,** validé au mois d'avril 2017
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),** en cours d'élaboration jusqu'à la fin de l'année 2017
- **La partie règlementaire,** envisagée sur l'année 2018 :
  - > La définition du zonage et des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
  - > La conception et la rédaction du règlement écrit

L'arrêt de projet, prévu pour 2019, consiste à solliciter l'avis des personnes publiques associées et à consulter la population via l'organisation d'une enquête publique

Le Conseil Communautaire, se positionnera sur l'ensemble des remarques, puis validera le document pour le rendre exécutoire.

Comment s'informer ?

- **Via le magazine de l'Agglomération et le bulletin municipal de la commune**
- **L'exposition itinérante du PLUi,** visible à la mairie de Lanvallay actuellement
- **Le site internet de Dinan Agglomération** sera régulièrement mis à jour afin de transmettre une information actualisée
- **Le service urbanisme-foncier** sera présent sur plusieurs événements du territoire pour venir expliquer la démarche au public : l'enfant dans la ville, salon de l'habitat...
- **Des événements spécifiques** seront organisés pour échanger sur le PLUi : comme le « ciné-débat » du 6 octobre prochain.

Donner son avis

Un registre de la concertation est à votre disposition au siège de Dinan Agglomération et dans votre mairie afin de recueillir l'ensemble de vos commentaires.

Des réunions publiques seront organisées régulièrement, tout au long de l'élaboration du document, à l'échelle des secteurs géographiques définis.

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu au cours des mois de juin et juillet 2017. L'objectif de ces premières réunions : présenter par le biais d'un quiz interactif, le diagnostic territorial et échanger avec la population des enjeux du territoire.

Vous pouvez également vous exprimer en envoyant un courrier à l'adresse de Dinan Agglomération ou un courriel à l'adresse dédiée :
plui@dinan-agglomeration.fr

En résumé, et 2 dates à retenir

Le PLUi nous concerne tous, pour comprendre les enjeux du territoire sur lequel nous vivons, et qui dépasse largement les frontières communales ; pour appréhender la « nouvelle donne » de l'urbanisme, qui limitera désormais l'étalement. Pour cela, retenez deux soirées :

- **le 6 octobre à 20h,** ciné débat sur le PLUi au cinéma de Plancoët - Solenval
- **le 24 octobre,** la mairie de Lanvallay organise une soirée spécifique à la salle des fêtes à 19h30 : quiz animé par vos élus et par la société «aire publique», avec des boîtiers électroniques interactifs distribués aux participants. Une façon ludique d'entrer dans le sujet !

Démarrage d'une étude urbaine dans le quartier des Tilleuls

Le 20 juillet 2016 la commune a voté un « périmètre de veille foncière » dont le contour vous est rappelé ci-dessus (cf. magazines printemps et automne 2016). Cette démarche conduite avec l'établissement public foncier de Bretagne (EPFB) nous engage à réaliser une étude urbaine pour réfléchir au devenir des terrains de ce secteur qui ne sont pas encore urbanisés, et des espaces publics existants.

Nous souhaitons en effet ouvrir ici des perspectives positives ; cela justifie donc une réflexion d'ensemble, dans l'intérêt de la commune, des propriétaires des terrains, et bien sûr des habitants qui résident déjà dans ce quartier. Cette étude urbaine accordera une large place à votre participation, en tant qu'habitant de ce secteur, ou parce que l'on y trouve des enjeux d'intérêt général : par exemple la proximité avec le centre bourg et les vues sur Dinan. Nous vous invitons donc à vous mobiliser et à participer aux réunions prévues d'ici juin prochain :

- Un premier atelier participatif est fixé au 14 décembre prochain (19h30 - 21h30)
- Les deux suivants auront lieu sur la période janvier - mars à la même heure, dates à confirmer
- Enfin une réunion publique - balade aura lieu en avril ou mai à l'appui de l'esquisse proposée par l'équipe d'étude

Au préalable, **une réunion publique de présentation est programmée le 7 novembre à 19h30 (le lieu vous sera confirmé mi-octobre)**. Cette première rencontre n'engage à rien, et vous permettra de jauger votre souhait d'aller plus loin ou non : n'hésitez pas à y venir en curieux !

Nouvelle école : portes ouvertes le samedi 2 septembre

Les enfants mais aussi leurs parents sont venus très nombreux découvrir l'école élémentaire rénovée. Accueillis par Mr le Maire autour d'un café ou d'un jus de fruit, et pris en charge par des élus, chacun a pu profiter d'une visite guidée des 9 classes bien sûr, mais aussi du local technique avec son système de gestion de l'air, de la salle des maîtres, du bureau de la directrice, des sanitaires. Ces échanges ont été l'occasion pour les élus de préciser les qualités environnementales, thermiques et acoustiques de cette toute nouvelle école. Chacun est reparti conquis et rassuré. Nombreux étaient les adultes qui seraient bien retournés sur les bancs de l'école ! Et que ceux qui n'ont pas pu venir à l'occasion de ces portes ouvertes se rassurent, une inauguration officielle sera organisée à la fin des travaux, après l'installation du préau, programmée pendant les vacances de la Toussaint. Nous vous parlerons de cette dernière phase dans le prochain magazine.

Restructuration du pôle sportif

Club house

Les travaux se sont poursuivis tout l'été, et plusieurs phases d'aménagements vont encore se succéder.

Les sols sportifs des différentes salles sont en cours de réalisation. Une mise à disposition progressive pour les associations, les scolaires et les périscolaires est prévue en octobre. En attendant la mise en service des équipements, les élus en lien avec les associations et les services de la commune ont mis en place des solutions temporaires afin que la rentrée sportive puisse se faire. Le club de volley dispose d'un créneau dans la salle d'Evran, le badminton s'entraîne dans les salles de tennis de Léhon (merci à eux !) et le tennis de table dispose de la salle des fêtes de Lanvallay. Le club de tennis fait sa rentrée début octobre dans la salle abritant le cours existant, avec un revêtement sportif refait à neuf.

Nous tenons à remercier les associations pour leur collaboration, les services et les communes voisines, Evran et Léhon, ainsi que la communauté d'agglomération pour leur aide.

La dernière phase portera ensuite sur la nouvelle entrée du complexe sportif, la réalisation du bureau des associations, des vestiaires pour les arbitres et le nouveau local de rangement. Ces derniers travaux se feront sans impacter l'utilisation des salles par les différents usagers.

Nous continuerons à vous informer de l'avancement des travaux.

Salle de tennis existante / Entrée Sud-Ouest

Salle omnisport

Randonnée « poussettes et fauteuils » sur les trottoirs

Le groupe de travail *circulation-stationnement,* composé d'élus et de citoyens, se réunit régulièrement depuis septembre 2014 dans le but d'identifier les problématiques liées à la circulation sur notre commune. Depuis quelques mois, le groupe a commencé à se pencher sur la question des stationnements de véhicules sur les trottoirs en identifiant les rues posant problème et en proposant des solutions adaptées.

Afin de mieux appréhender les difficultés de déplacements pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur les trottoirs du centre bourg, les membres de ce groupe se sont mis en situation avec des fauteuils roulants et des poussettes. En tête de cortège, un habitant de Lanvallay en situation de handicap, nous faisait part de ses remarques en direct sur le terrain. Nous avons pu mesurer les difficultés de circulation rencontrées par les personnes circulant en fauteuil roulant, mais aussi par tous ceux utilisant de grandes poussettes ou tenant de jeunes enfants par la main (bordures de trottoirs trop hautes, revêtement trop meuble, voitures garées sur ces mêmes trottoirs, poubelles...)

Ces situations poussent bien souvent les piétons à se risquer sur la chaussée mais obligent aussi parfois des personnes en fauteuil à rebrousser chemin.

On peut difficilement imaginer le sentiment de vulnérabilité que l'on ressent lorsqu'on est assis dans un fauteuil roulant et que l'on est contraint de circuler sur la chaussée avant de l'avoir expérimenté.

Cela nous a permis de prendre conscience de l'importance des difficultés que peuvent rencontrer les PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Les endroits identifiés comme peu franchissables lors de ce repérage ont été signalés aux services techniques pour améliorer la situation.

Les remarques et observations notées serviront également au groupe de projet pour faire des propositions concrètes adaptées à la configuration de chaque rue en préservant au mieux l'offre de stationnement sans oublier la destination première des trottoirs : la circulation sécurisée des piétons. Par ailleurs, le stationnement des véhicules sur les trottoirs risque d'endommager bordures et revêtements de surface qui ne sont pas prévus pour cet usage.

En conclusion, il revient à chacun d'entre nous de s'abstenir de stationner sur les trottoirs (quand il n'y a pas de stationnement matérialisé bien sûr !) même pour quelques minutes. Facilitons les déplacements de tous.

Un PJR à Saint Piat

Après un travail avec les habitants, le jardin communal de Saint Piat a vu arriver un certain nombre d'équipements de loisirs et de détente : une table de pique-nique, des buts de foot, une balançoire, un banc ; de quoi passer de bons moments avec ses voisins.

De nouveaux jeux ont également été installés ces derniers temps afin de compléter les équipements déjà en place à la cité des Cotissois, au skate park ou au lotissement des ormeaux.

Le châtaignier (castanea sativa)

Introduit en Bretagne il y a plus de 2000 ans pour son fruit et son bois, l'essence s'est naturalisée au fil du temps. Elle est aujourd'hui emblématique du bocage breton. Tout le monde connaît le châtaignier, même le citadin le plus urbain arrive à l'identifier.

Chez les Celtes, le châtaignier était considéré comme le gardien des hommes et des bêtes jusqu'à l'année nouvelle. Ses racines noueuses en ont fait un symbole de virilité et la châtaigne est longtemps passée pour un aphrodisiaque. Enfin, symbole du purgatoire et du passage dans le pays des morts, l'arbre creux symbolise un lieu de passage vers l'au-delà. On dépose encore dans de nombreuses régions de France et d'Espagne, des châtaignes dans les cercueils.

Autrefois, les pauvres récoltaient les châtaignes, riches en glucides, sels minéraux et vitamines, pour en faire une sorte de pain (indigeste). Ce qui lui vaut le surnom d'arbre à pain.

En Bretagne, il procure une miellée importante en été. Les abeilles trouvent de quoi se rassasier en pollen et nectar sur ses nombreuses fleurs entre la fin juin et la mi-juillet. Elles fabriquent un miel au caractère bien trempé, qui séduit de plus en plus de consommateurs épris de saveurs puissantes. C'est un miel riche en oligo-éléments.

Son bois ne manque pas non plus d'intérêt. Riche en tanins, il présente une durabilité naturelle accrue, son odeur repousse les mouches et, de ce fait, les araignées n'y tissent pas leur toile, ce qui lui vaut des emplois spécifiques en piquets, ganivelles, charpentes, bardage... Et bien sûr en bois de chauffage par son bon pouvoir calorifique, de préférence en foyer fermé pour éviter les projections d'escarbilles.

Le plus gros châtaignier connu se trouvait, sur les pentes de l'Etna et avait 68 m de circonférence. Il avait 3500 ans. C'est un arbre qui vit longtemps, d'ailleurs on rencontre beaucoup de spécimens de plus de 500 ans et même 1000 ans. Sur Lanvallay on peut apprécier la présence d'un très beau spécimen de 9 mètres de circonférence face au château de Grillemont.

Thierry Nicolas

Embellissons nos murs et fleurissons notre ville : à la conquête de l'espace public

De nombreux habitants nous demandent s'ils peuvent végétaliser leurs pieds de murs. Ce sujet a déjà été abordé à plusieurs reprises et il nous semble important de s'en emparer. Ces zones (interstices) souvent délaissées, entre propriété privée et espace public, sont le lieu idéal pour la germination des plantes adventices, dites mauvaises herbes. Installer des végétaux choisis est une manière astucieuse d'occuper le terrain à son goût.

Certains se sont déjà appropriés ces espaces avec bonheur, ce qui contribue à embellir nos rues et permet aussi d'adoucir le caractère minéral des murs et trottoirs. Il est souvent dommage d'apercevoir un beau jardin particulier s'arrêter « net » en limite de propriété. Une transition moins brutale avec un ourlet végétal en pied de mur est une solution intéressante pour rendre son jardin perceptible tout en partageant une atmosphère agréable avec l'espace urbain. Ce point fait d'ailleurs partie des fondamentaux des paysagistes créateurs de jardins : l'intégration de celui-ci dans le paysage urbain ou naturel.

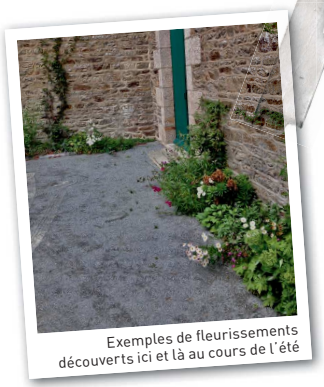

Exemples de fleurissements découverts ici et là au cours de l'été

Quelques exemples de communes autour de nous ayant mis en place ce dispositif : Dinan, Evran, Hédé, Saint Juvat, Rennes, Nantes...

Soucieuse de conjuguer urbanisation et nature, l'équipe municipale vous encourage à vous approprier l'espace public afin que chacun puisse s'impliquer et contribuer à agrémenter notre cadre de vie.

Nous vous proposons donc de vous accompagner dans vos projets d'embellissement de pieds de murs.

Info : une réunion publique vous est proposée le vendredi 10 novembre à 19h30 en salle d'honneur de la Mairie, dédiée au cadre de vie sur la commune.

Ce sera aussi l'occasion de revenir sur les haies séparatives. Un sujet déjà abordé, parfois sources de désaccords entre voisins ou avec l'espace public. Plusieurs alternatives aux haies monospécifiques existent, nous vous exposerons quelques cas.

Thierry Nicolas

Inauguration de l'aménagement de la rue du Lion d'Or

Dimanche 25 juin a eu lieu l'inauguration des nouveaux aménagements sous forme de déambulation festive à pied et à vélo entre Dinan et Lanvallay. Cette restructuration globale de la liaison, prend en compte, rappelons-le : les réseaux pluviaux, l'éclairage public, l'élargissement de trottoirs et la création de piste et bande cyclables pour répondre, avant tout, à des enjeux de sécurité face à l'évolution des usages sur ce tronçon très fréquenté. Plus qu'un lien symbolique qui nous relie à la ville centre, il est aussi le reflet d'une dynamique de travail entre les élus de Dinan, Léhon, Quévert, Taden et Lanvallay qui œuvrent pour la mise en place d'un maillage de voies douces reliant nos 5 communes. On peut voir d'ailleurs la multiplication croissante des pictogrammes « cyclistes » sur l'ensemble de notre pôle urbain. Ce travail va aboutir prochainement à la réalisation d'un plan global de déplacements doux à l'échelle de notre conurbation (mot barbare définissant une agglomération urbaine formée de plusieurs villes qui se sont rejointes au cours de leur croissance, mais qui ont conservé leur statut administratif).

A pied ou à vélo, de nombreux élus se sont prêtés au jeu de cette déambulation inaugurale. Dans les discours officiels, Didier Lechien, Maire de Dinan et vice-président aux mobilités à Dinan agglomération, a précisé que « la ville de Dinan entendait prendre le relais pour compléter cet aménagement, dès l'automne prochain ». Bruno Ricard, notre Maire a remercié les partenaires financiers de cette opération, représentés, entre autres, par Dominique Ramard conseiller régional et Michel Daugan conseiller départemental. La cinquantaine de personnes présentes, nous démontre que le vélo suscite un regain d'intérêt pour les déplacements quotidiens. Encore faut-il que les collectivités mettent en place des équipements adéquats.

Thierry Nicolas

Un nouveau sentier pédestre proposé à St Solen

En juillet dernier le groupe de travail « cheminements doux » était mis à contribution pour implanter des poteaux métalliques avec notre pictogramme « marcheur » sur environ 3 km dans la forêt de Coëtquen. Installation et balisage validés au travers d'une convention avec l'ONF (Office National des Forêts).

Un travail physique sous une chaleur écrasante, ajoutez à cela le poids des outils et le matériel à transporter, mais une fois de plus le groupe a fait preuve d'une organisation efficace pour installer les 18 piquets nécessaires.

5 participants déterminés : Isabelle, Christian, Alain, Bernard et Thierry.

Un grand merci à tous.

Nous avons désormais un quatrième circuit de balade identifié en violet, dont le point de départ se situe derrière l'ancienne mairie de St Solen. Retour au même endroit. Pas besoin d'avoir une carte dans les mains, il suffit de se laisser guider par les petites balises implantées sur le parcours. Prévoir 3h pour prendre le temps d'apprécier les paysages.

Objectif de rentrée : une grande boucle entre Lanvallay et Tressaint.

Deux vélos municipaux

Ça y est, nous avons reçu les deux vélos à assistance électrique. Ces vélos utilitaires sont mutualisés pour les services et les élus et permettent de se rendre rapidement sur la commune ou alentours sans trop « suer à grosses gouttes ». Ils ont une autonomie de 50 à 60 km, suivant les reliefs. Un choix de bon sens : éviter l'usage systématique de la voiture pour les courts trajets, donc faire des économies. Mais aussi éviter les problèmes de stationnement, gain de temps, sans oublier un avantage certain pour la santé. En effet, même si ces vélos sont dotés d'un petit moteur électrique, il faut quand même pédaler pour avancer !

Ils sont de marque française (Gitane) et ont été acquis auprès d'un revendeur local (Caulnes), pour un prix de 1 300 € TTC pièce ; viendront se déduire de ce montant le remboursement de la prime d'état de 200 € par vélo. Le revendeur nous offre une assistance à domicile pendant 2 ans et se déplacera deux fois par an avec son camion-atelier pour assurer la maintenance, sur place, à la Mairie.

A noter : cette prime de 200 € pour l'achat de vélo à assistance électrique est valable jusqu'au 31 janvier 2018 et chacun peut en profiter !

Conditions sur le lien :
https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique

Nature en villes

En mai dernier avait lieu la troisième édition de Nature en villes avec, entre autres, un concours de fresques pour les écoles et centres de loisirs de Léhon, Dinan et Lanvallay. L'heureux gagnant est le centre de loisirs de Lanvallay, qui a remporté ce concours haut la main !

L'exposition de ces fresques s'est faite dans l'abbaye de Léhon le 21 mai dernier. Les votants étaient des visiteurs et 75 votes ont étés comptabilisés.

Plusieurs récompenses à la clé : des livres et une sortie nature à la Maison de la Rance.

Un grand merci et bravo à l'ensemble du centre de loisirs de Lanvallay.

La rentrée, à l'école élémentaire des Colibris

La rentrée est marquée par un événement majeur : l'installation des classes dans la nouvelle école !

Mme Anne-Gaëlle Halter en est la nouvelle directrice, en remplacement de Mme Debernard.

Cette année, l'effectif de l'école est de 226 enfants répartis en 9 classes.

Sur la photo, de gauche à droite :
Mme Christine Flament (Éducatrice de Vie Scolaire), Mme Valérie Blanc (CP), Mme Marie-Laure Moy (CE2), Mme Anne-Gaëlle Halter (CE2), Mme Mélanie Lemarchand (CE1), Mme Stéphanie Dequé qui assure le remplacement de Mme Halter le mercredi et le jeudi, Mme Laëtitia Ollivier (CM1/CM2), Mme Christine Châtaignère (CM2), M. Ludovic Plestan (CE1 à mi-temps), Mme Diane Tornaghi (tous les compléments de service de l'école). Sont absentes sur la photo : Mmes Anne Châles (CP) et Béatrice Picq (CM1).

Rentrée à l'ALSH : l'équipe est au complet !

Les services communaux périscolaire et extrascolaire, après un été bien rempli, ont repris leurs activités autour des horaires de l'école. Les TAP, (Temps d'Activités Périscolaires) sont maintenus cette année encore. Après une enquête auprès des enfants, des enseignants et du personnel, le comité de pilotage se réunira pour prendre une décision sur les rythmes scolaires, applicable à la rentrée de septembre 2018.

L'équipe actuelle est constituée de 11 personnes, avec de gauche à droite sur la photo :
Anne-Charlotte Touchot, Angélique Québriac, Violette Dheilly , Alan Chevestrier (responsable de la jeunesse), Jessica Monsimet (responsable du périscolaire : TAP, garderie), Nadine Couasnon, Muriel Daguet, Mélanie Guérin (responsable de l'extrascolaire : mercredis et vacances), Catherine Foulain, Sonia Buchon (responsable de tout le service enfance/jeunesse), Brendan Derouet.

La rentrée à l'école maternelle de la Farandole

Toujours 4 classes avec un effectif stable de 114 enfants.

Sur la photo, de gauche à droite, au 1er plan :
Mme Stéphanie Haverlan à mi-temps chez les petits/moyens (30 enfants), assure la décharge de la directrice le lundi.
Mme Claudie Burel chez les moyens/grands (27 enfants).
Mme Anne Laurence Le Kervern chez les petits/moyens (28 enfants)

Au 2ème plan :
Mme Gwénaëlle Halochet, la directrice en charge des moyennes et grandes sections (29 enfants).

Mr Landin qui assure à la rentrée le mi-temps des petits/moyens de Mme Haverlan en attendant Mme Mélody Guéguen (absente sur la photo).
Mmes Muriel Jouannot, Chantal Beaupied et Isabelle Carfantan sont les ATSEM qui travaillent avec les enseignants (manque sur la photo Mme Monique Shili).

Cette année, à l'école, l'accent sera mis sur la musique.

Aide aux devoirs

Afin que les enfants qui rentrent tard chez eux puissent faire leurs devoirs dans de bonnes conditions, nous cherchons des bénévoles pour les aider à faire leur travail après l'école, à partir de 17h.

Faites-vous connaître auprès de Régine Mahé, adjointe à l'Enfance à la mairie.

Tel : 02 96 39 15 06 ou regine.mahe.mairie@gmail.com

Merci.

Chrystèle, notre nouvelle cuisinière

Au centre, Chrystèle Martineau responsable de la restauration, à gauche Louisette Adam et à droite, Valérie Pencrec'h

Chrystèle Martineau est responsable de la restauration scolaire depuis avril 2017, après avoir occupé le poste en remplacement de Christophe Lefort depuis septembre 2016.

Chrystèle, qu'avez-vous fait avant d'arriver à Lanvallay ?

Après un CAP de « cuisine gastronomique et traditionnelle », j'ai fait des saisons été/hiver pendant 17 ans. Ensuite, j'ai travaillé huit années à Kermené. Enfin, après une formation de « responsable de cuisine de collectivité », j'ai travaillé dans deux établissements scolaires en temps que responsable de service, puis dans deux autres établissements en temps que cuisinière.

Vos premières impressions ?

Je me plais bien. Les locaux sont agréables, la cuisine est fonctionnelle. J'y ai apporté quelques modifications (sans frais). Tout va bien.

Comment concevez-vous votre travail ?

Mon objectif principal est de faire une cuisine de qualité, une cuisine « santé » : plats maison, desserts maison, gâteaux... pour faire plaisir aux enfants. La restauration scolaire a un vrai rôle éducatif. Comment faire en sorte que les enfants goûtent, mangent et apprécient des produits inconnus ou pour lesquels ils ont une aversion, un a priori ? Et ça marche ! Par exemple, des brocolis à la crème et au gruyère, des haricots à la crème aillée...

Quels sont vos projets ?

Je souhaite trouver des fournisseurs locaux pour l'approvisionnement en produits frais de qualité. En relation avec les animateurs ou les enseignants qui le désirent, je suis partante pour animer des ateliers cuisine, des ateliers de dégustation de produits divers souvent méconnus des enfants. Je souhaite également m'équiper d'un logiciel pour la gestion, les commandes. La commission qui élabore les menus et qui se tient à peu près chaque mois peut toujours être améliorée. La participation des parents y est vivement souhaitée. Des échanges avec l'EHPAD peuvent aussi être envisagés. Ils existent déjà au niveau de l'animation. Une fois par mois, par exemple, il est possible d'ouvrir le restaurant scolaire, aux habitants qui le souhaitent, les modalités restent, bien sûr, à définir. Enfin, je participerai au travail sur la gestion des déchets qui sera mené par une animatrice auprès d'un groupe d'enfants.

Merci Chrystèle d'avoir bien voulu répondre à mes questions. Je vois qu'il y a beaucoup à faire. C'est une aventure passionnante qui vous attend. Il est vrai que le moment du repas pour les enfants est important, c'est une respiration dans leur journée souvent bien chargée !

Régine MAHÉ

L'été 2017 à l'ALSH

Juillet : voyage dans le temps

BOUM !!!

Qui vient donc de faire irruption ici ?! Dans notre centre ! Cette personne comme venue d'une autre époque, d'une autre planète !

Qui est-elle ? D'où vient-elle ? Elle-même ne le sait plus... La seule chose dont elle se souvient : sortir d'une soucoupe volante et marcher, marcher, marcher... pour enfin trouver refuge parmi nous.

Elle est épuisée, blessée et nous demande de l'aide. De l'aide pour rentrer chez elle !

Mais comment faire puisqu'elle-même n'a pas idée de ce qui lui est arrivé ? La chute de son engin a sûrement été trop violente et son esprit est comme effacé, embrouillé.

Il faut l'aider à retrouver la mémoire.

Et si nous construisions une machine à remonter le temps ! Et si nous cherchions pour elle cet endroit qui est le sien !

Partons à l'aventure, à la recherche du pays de notre nouvel ami. Nous pourrons découvrir des indices, les inscrire dans un carnet de bord pour les lui présenter et l'aider à se souvenir.
Préparons-nous à traverser les temps, à vivre des rencontres, des challenges, des péripéties en tout genre, des découvertes, des inventions, des créations... pour pouvoir percer le secret de Futurette !
Bon voyage !

Grâce aux enfants, aux activités réalisées, et à Madame Irma, Futurette a su retrouver son monde !
Merci.

Mélanie Guérin, directrice ALSH juillet

Août : dragons et chevaliers

Au mois d'août, nous avons reçu la visite de Sir Dragonus, un chevalier défenseur des dragons. En effet, il vient d'un pays lointain où les dragons existent encore, mais sont menacés par les braconniers.

Sir Dragonus nous a confié Dragonou afin que l'on assure sa sécurité et son éducation. Nous avons donc fait des activités autour des 4 éléments afin d'apprendre tout à Dragonou : marcher, voler, nager et cracher du feu. Chaque soir, pour ne pas qu'il reste seul, un enfant a emmené Dragonou chez lui. A la fin du mois d'août, Sir Dragonus a ramené Dragonou dans son pays afin qu'il rejoigne les siens !

Enfin, nous avons fait une grande sortie aux jardins de Brocéliande le dernier mardi, des sorties à la plage tous les vendredis et même un stage nature.

Jessica Monsimet, directrice ALSH août

Un été plein d'activités au service jeunesse de Lanvallay

Comme chaque été, le local jeunes a ouvert ses portes dès la fin du mois de juin pour proposer aux collégiens des activités jusqu'à la fin du mois de juillet.
Au programme 2 sorties par semaine : baptême de plongée, journée à Rennes avec Escape Game (enquête à résoudre en moins d'une heure !), paintball, laser game, parc d'attractions l'Ange Michel et kayak. Des activités à Lanvallay aussi : Top Chef, jeux de société, ping pong, babyfoot,...

Un séjour a également été organisé du lundi 17 au vendredi 21 juillet, mutualisé entre local jeunes, Passerelle et service jeunesse d'Evran. Il a ainsi regroupé 29 jeunes encadrés par 4 animateurs et a eu lieu à la Base de Loisirs La Rincerie en Mayenne. Activités sportives et nautiques ont rythmé la semaine : paddle, catamaran, télé ski nautique, VTT, cerf-volant, escalade, baignades. Les jeunes ont aussi participé aux veillées, à la boum du mercredi soir et au feu de camp (avec chamallows grillés !)

Dès le 29 août, le local jeunes était de nouveau accessible aux jeunes scolarisés en 6ème !

Horaires d'ouverture en période scolaire :
- **le vendredi de 17h à 19h,**
- **le samedi de 14h à 18h,**
- **le mardi badminton/multisports de 18h à 19h à la salle omnisports.**

Le programme d'activités pour les vacances d'automne sera bientôt disponible sur lanvallay.fr, via Facebook sur la page local jeunes lanvallay, ou par mail en contactant localjeuneslanvallay@gmail.com.

Dispositif Argent de Poche

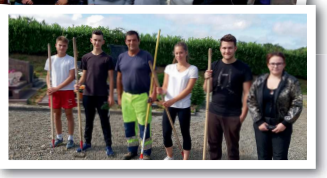

23 jeunes se sont inscrits pour l'été 2017, pour une centaine de missions réalisées : désherbage, ménage, aménagement de chemin pédestre, aide au déménagement de l'école, animation à l'EHPAD, aide à la bibliothèque, création de tableau excel, etc.

Création d'un groupe de travail jeunesse à Dinan Agglomération

La commission petite-enfance, enfance, jeunesse de Dinan Agglomération a créé un groupe de travail jeunesse qui s'est réuni pour la première fois en juillet. La commune de Lanvallay y est représentée par Sophie Troubadours. Ce groupe de travail souhaite que la nouvelle Communauté d'Agglomération développe une politique jeunesse en s'appuyant sur les actions déjà existantes tant municipales, comme à Lanvallay, qu'associatives, dans les différentes communes.

FAUT QU'ÇA BOUGE

5ème édition « Faut qu'ça bouge ». Réservez vite vos place.

Radio TAP : journalistes en herbe !

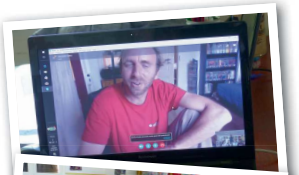

Dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) « Radio », quelques élèves se sont transformés, le temps d'une interview, en véritables journalistes. Ils ont en effet pu interroger Alexandre Sattler, le photographe reporter dont vous avez pu apprécier le travail à travers son exposition intitulée Younity installée tout l'été dans les jardins de la mairie et sur les murs de certains bâtiments. Cet échange par Skype a été l'occasion pour ces jeunes de découvrir un univers artistique particulier : celui de la photographie. L'interview est à retrouver sur lanvallay.fr onglet « Radio TAP ».

Coopérative Jeunesse de Services (CJS)

Local de la Din'entreprise, rue Thiers

Cet été pour la première fois, notre territoire a vu la création d'une Coopérative Jeunesse de Services.

C'est un groupe de 15 jeunes volontaires de 16 à 18 ans réunis pour créer leur entreprise coopérative éphémère en proposant des services aux entreprises, collectivités, associations et particuliers pendant les 8 semaines d'été.

Ce projet sur le territoire de Dinan est porté par 3 acteurs locaux : l'association ESS'Prance, la coopérative d'Activité et d'Emploi « Avant-Premières » et l'association Intercultura.

Cette coopérative permet l'éducation des jeunes à l'entrepreneuriat : gestion d'une entreprise et fonctionnement démocratique, organisation collective du travail, découverte du tissu socio-économique local, rémunération en fonction de l'activité développée.

La CJS est accompagnée par 2 animateurs-trices et par un comité local. Les 18 membres de ce comité se réunissent une fois par mois depuis janvier dernier. La commune de Lanvallay est partenaire de ce projet et pour l'été 2017, 3 jeunes Cotissois, Aline, Dorian et Nadhir ont bénéficié de cette expérience.

Dorian : *« La CJS a été une expérience très enrichissante professionnellement mais aussi humainement. On a appris à travailler en groupe, à communiquer, à gérer les dépenses et les recettes et plein d'autres choses qui nous seront utiles dans la vie ! Cette expérience m'a vraiment plu et je suis fier d'avoir participé à cette première édition à Dinan. »*

Dorian Bucaille, Aline Thomas, Nadhir Zaitout

Aline : *« C'était une expérience riche en belles rencontres et en découvertes. Elle nous a offert un aperçu de la vie en entreprise et du monde du travail. Je recommande vivement aux jeunes de l'année prochaine de vivre l'aventure de la CJS. »*

Nadhir : *« La CJS a été une expérience enrichissante et innovatrice. Cela m'a conforté dans mon choix d'avenir car j'y ai retrouvé les mêmes valeurs et objectifs. »*

La Mission Locale du Pays de Dinan

- **Vous avez entre 16 et 25 ans** (inclus) et êtes sorti du système scolaire
- **Vous avez un brevet des collèges, CAP, Bac, Bac Pro, DUT, licence, ou pas de diplôme...**
- **Vous vous posez des questions,** vous avez un besoin concernant :
  > votre **avenir professionnel** :
  - Quels métiers recrutent ?
  - Comment y accéder : besoin de me former ? où trouver des offres ? comment me préparer à un entretien d'embauche ?
  > votre **vie quotidienne** :
  - Comment passer son permis ? trouver un scooter ?
  - Où m'adresser pour trouver un logement ? me soigner ?
  - Partir à l'étranger en mission ; pourquoi pas ?

La Mission Locale est là pour y répondre :
- Des conseils et un accompagnement individuel par un conseiller
- Des ateliers collectifs : « Mode d'emploi », « Auto et code », « Budget », « Réussite apprentissage »...
- Des rencontres avec des employeurs : simulations d'entretiens, job-dating, visites d'entreprises, parrainages par des chefs d'entreprise,...
- Des stages en entreprises et négociations d'emploi avec suivi en emploi

Nous rencontrer :

- A Dinan au 5 rue Gambetta (à côté du Centre Social), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h (sauf mardi matin)
- Sur un point de permanence proche de chez vous
- Lors des passages de la caravane numérique sur votre commune
- au 02 96 85 32 67
- sur www.missionlocale-paysdedinan.fr
- sur www.facebook.com/MissionLocaleduPaysdeDinan et www.facebook.com/CaravaneNumeriqueDinan

Nouveau !

La Garantie Jeunes :
Intégrez un groupe de 10 à 15 jeunes animé par 2 conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :
- Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD/CDI, apprentissage, missions intérimaires,...)
- Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide
- Vie quotidienne : passer son permis, trouver un logement,...
- Allocation mensuelle (jusque 461€/mois) pendant un an pour pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle

« Je suis entrée en Garantie Jeunes car ma situation de demandeur d'emploi durait depuis trop longtemps. Depuis, je suis devenue autonome financièrement grâce à l'allocation. J'ai pu prendre un logement au FJT car j'habitais dans une petite commune loin de tout. Je peux aussi mettre du carburant dans le scooter. La Garantie Jeunes m'a permis de faire le point sur moi-même mais aussi de faire des simulations d'entretien et d'améliorer ma recherche d'emploi. » (Victorine)

Jumelage Walkern – Lanvallay

Steven Wood, membre du conseil de paroisse, Ken Crofton, Bruno Ricard et Carmen Logan

Lors du week-end de la Pentecôte, une délégation du Comité de jumelage « Les Amis de Walkern » s'est déplacée dans la ville anglaise de Walkern et a été reçue très chaleureusement par les « Friends of Lanvallay ». Les 17 membres du comité ont été hébergés dans les familles anglaises, qui leur avaient concocté un riche programme.

Les Cotissois et leurs amis anglais se sont retrouvés dès le vendredi soir au Walkern Hall pour un apéritif de bienvenue.

Le samedi matin, une cérémonie était organisée, et à cette occasion, un panneau mentionnant le jumelage a été dévoilé par Ken Crofton, County Councillor et Bruno Ricard, officialisant ainsi les liens entre nos deux cités.

L'après-midi, deux visites étaient proposées : une promenade pour rejoindre la ferme de Walkernbury, site de la motte féodale où se trouvait le premier « castle » de Walkern que connut William de Lanvallei au 13ème siècle, et une excursion en traction-avant pour se rendre à une rencontre de véhicules anciens. La journée s'est achevée au Rising Sun Pub par un repas animé par Bethan et Kelly, deux jeunes sœurs qui ont chanté des refrains populaires anglais repris en chœur par toute l'assistance.

Le dimanche, le groupe s'est rendu à Cambridge. Après une visite guidée de la ville (31 collèges universitaires !), certains en ont profité pour visiter King's College Chapel, d'autres ont pu faire du « shopping ». Quelques-uns, enfin, ont été initiés au « punting » sur la rivière Cam : promenade en barque plate propulsée à l'aide d'une grande perche. Sur le chemin du retour, un arrêt à Grantchester Tea Rooms à permis au groupe de déguster un « tea and scones » autour de tables installées dans un verger de pommiers et de pruniers.

Le soir, un dernier repas pris dans l'United Reform Church, permit à l'ensemble des participants, de remercier chaleureusement les habitants de Walkern pour leur accueil et de faire le constat de la belle réussite de cette rencontre.

Chacun est déjà tourné vers la suite et attend avec impatience le déplacement des amis de Walkern à Lanvallay en 2018.

Pour l'année 2017-2018, retrouvez notre association au travers des activités que nous organisons :

- Tous les samedis matin, conversation anglaise à 10h30 à la salle des Chais.
- Semaine anglaise au mois de mars.
- Réception de nos amis anglais au printemps.

En projet : la présentation d'une pantomime typiquement britannique et en anglais en collaboration avec le comité de jumelage Dinan-Exmouth.

Toutes les associations qui souhaitent se faire connaître et participer à un projet avec nos amis anglais peuvent nous contacter, nous faisons paraître un article mensuel dans le « Walkern journal » disponible à la bibliothèque de Lanvallay.

Pour nous contacter :
lesamisdewalkern@gmail.com

Anglais et Français ont partagé les incontournables « cakes and tea» dans un cadre très agréable, près de l'église St-Mary

Jumelage Wangenbourg-Engenthal – Lanvallay

Les Médiévales en Alsace

Une délégation du Comité de jumelage s'est rendue à Wangenbourg-Engenthal le week-end des 16 et 17 septembre dernier afin de participer à la fête Médiévale que nos amis organisent tous les deux ans sur le site de leur château. Chacun avait préparé son plus beau costume médiéval.

De nombreux groupes ont animé la fête. Cette année nous avons sollicité un groupe de Dinan « Les Korriflammes », qui a fait le déplacement pour y participer. A la nuit tombée, le samedi, nous avons pu assister à « l'embrasement » du château, après des spectacles équestres, de danse, des cracheurs de feu et des jongleurs. Ces Médiévales se sont terminées le dimanche par un grand défilé costumé et une reconstitution, par les bénévoles, dans les douves du château. Magnifique spectacle.

Prochains rendez-vous à noter dans vos agendas :
La soirée choucroute le 21 octobre, et le Téléthon le 1er week-end de décembre

27 mai : bagad et fest-noz à Lanvallay ! Organisés par l'association des parents d'élèves de l'école Diwan

16 juin : tounoi séniors de USL Foot

18 juin : gala de danse du Studio Equilibre

21 juin : pique-nique de l'ACAL

24 juin : kermesse des écoles, dans un cadre champêtre...

25 juin : traditionnel repas organisé par la FNACA

28 juin : repas de fin d'année de l'association des Chevrins, M. Dessoliers à l'accordéon

25 juin : soirée feu de la Saint Jean organisée par l'ALST, avec animation musicale assurée par François Vial

Fête de la musique à Lanvallay

Cette année encore, la musique était à l'honneur à l'occasion de la fête éponyme, proposée le 17 juin. Une première partie acoustique dans les jardins de la mairie et avec la participation des résidents de l'EHPAD a été suivie d'une deuxième partie de soirée, plus électrique, place d'Alsace. Ce ne sont pas moins de 11 musiciens ou groupes qui se sont produits à cette occasion sous une chaleur caniculaire.

Les Jeudis du Port 3ème édition

Depuis 3 ans maintenant, le port nous invite à partager différentes ambiances musicales chaque jeudi soir. Ce rendez-vous, porté conjointement par l'association Jazz en place, les commerçants du port et les municipalités de Dinan et Lanvallay, est devenu un incontournable de l'été. La qualité et la variété des différentes prestations proposées ont permis à chacun de profiter de belles soirées conviviales et populaires.

Les joutes nautiques

Le 9 juillet dernier se sont déroulées les quinzièmes joutes nautiques du port de Dinan-Lanvallay. Joyeux événement où les équipes de 23 communes de la région se sont affrontées dans la bonne humeur pour conquérir le titre. Cette année c'est Plumaugat qui l'a emporté, devant l'équipe « Fort Boyard » de Lanvallay.

Cette journée festive et conviviale, qui a attiré près de 8000 personnes, est organisée par le Kiwanis de Dinan Pays de Rance, au profit des enfants en difficulté.

Cette association créée en 2000, regroupe 27 bénévoles qui organisent événements et actions dans notre région afin de récolter des fonds, avec deux règles strictes : 1 euro qui entre, c'est 1 euro qui sort pour les actions sociales, aucun frais de fonctionnement ; et aucune influence politique ou religieuse, les enfants qui pleurent se fichent de cela ! Notre devoir est de les aider, c'est la principale raison d'être de notre association.

Il y a 240 clubs similaires en France, qui, avec 4 500 membres agissant comme à Dinan, ont permis de distribuer 2 millions d'euros en 2016. Ces mêmes clubs existent dans 80 pays, avec toujours le même objectif.

Le bureau de chaque club (président, secrétaire, trésorier et protocole) change obligatoirement tous les ans. Pour Dinan Pays de Rance, Philippe Journiac de Plélan-le-Petit est président, en octobre Philippe Legrand de Trelivan prendra la suite avec un nouveau « staff ».

Dès le soir de ces joutes, un chèque de 1 500 euros a été remis à l'association « P'tit corps malade » au profit d'Olivia 18 ans, tétraplégique suite à un infarctus médullaire. Le reste du bénéfice de cette grande journée, environ 12 000 euros, sera distribué dans le cadre des actions de l'association et lors d'une soirée à thème en novembre prochain.

Le programme 2017-2018 : encore les joutes nautiques en juillet, un lâcher de balles de tennis lors du défi du Jerzual en septembre prochain, une pièce de théâtre, une conférence en hiver, une sortie en mer pour des enfants, des baptêmes de l'air comme chaque année, un stand à l'open de tennis de Dinan Taden, participation au Téléthon.

La joute est un sport très ancien, certainement apparu dès que les hommes ont su naviguer. Occasion de réjouissances et de combats pacifiques entre gens de l'eau. Les joutes existent dans toute la France et dans certains pays étrangers. Méthodes et traditions diffèrent, que ce soit sur un fleuve, une rivière, un canal ou la mer.

Concert Jazz en place à Lanvallay

Une très belle soirée, le 22 août dans les jardins de l'ancienne mairie de St Solen, qui accueillaient 2 concerts dans le cadre du festival Jazz en place. So Kalmery et Fred Schimdely, puis Le groupe Erwan Volant Quartert ont, en effet, enchanté les 200 personnes présentes.

Tout au long du mois de juin les jardins de la mairie et de l'EHPAD ont pris un tour artistique !

Juin, mois des arts

Le samedi 10 juin, Rachel Horne et Catherine De Barsony peintre et sculptrice, étaient reçues dans le cadre du vernissage de leurs expositions en mairie.

Le dimanche 18 juin, ces 2 mêmes artistes, rejoints par Nicolas Gueguen, étaient présents dans les jardins de la mairie pour accueillir le public et lui faire découvrir la peinture, la sculpture ou le land art. Le public a ainsi pu échanger ou s'initier à ces différentes techniques. Une très belle journée pour petits et grands !

Exposition de photos « grand format »

Deux expositions photos ont été installées dans les jardins de la mairie, tout l'été. La première, intitulée « Ensemble » a été réalisée par le Club photo dans le cadre du mois bleu. La deuxième, intitulée Younity était, elle, installée sur les bâtiments publics. Elle est l'œuvre d'Alexandre Sattler, photographe professionnel qui réalise des portraits à l'occasion de ses nombreux voyages. Vous pouvez retrouvez cet artiste sur lanvallay.fr à la rubrique « Radio TAP ».

Réhabilitation de l'ancienne mairie de St Solen

Samedi 8 juillet a eu lieu l'inauguration de la fin des travaux de l'ancienne mairie de St Solen. Pour fêter l'événement, une animation ludothèque était proposée. Les familles présentes ont ainsi pu découvrir de nombreux jeux d'extérieur, mais aussi une sélection apportée par la bibliothèque et la soirée s'est terminée par un concert de Jazz proposé par le quintet Kalou B Jazz. Chacun a également pu visiter les locaux réhabilités par les services municipaux, qui hébergent désormais différentes activités associatives et peuvent accueillir des événements.

Une belle journée dans un lieu à découvrir ou redécouvrir.

Bienvenue à la bibliothèque de Lanvallay !

Plus de 180 abonnés fréquentent désormais la bibliothèque Place d'Alsace. Celle-ci continue à s'enrichir de nouveautés, romans, bandes dessinées, documentaires, ainsi que de livres prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA).

En effet depuis février, les réservations de livres de la BCA sont possibles : demandez à l'accueil de la bibliothèque de Lanvallay le titre que vous cherchez, nous consultons le catalogue de la BCA, et nous vous le réservons. Une navette passe chaque dernier mardi du mois pour nous déposer les réservations.

D'ici la fin de l'année la bibliothèque va s'agrandir. En effet l'ancienne salle de classe qui jouxte les locaux actuels va être aménagée et devenir un espace dédié à la littérature et à la BD pour les jeunes et les ados.

Plus de livres, plus de place, pour un lieu de vie et de culture à (re)découvrir

Idée cadeau pour la rentrée, un anniversaire, ou pour faire plaisir : offrez un abonnement à la bibliothèque !

Tarifs pour une année
- Adultes : 7 €
- Enfants : 5 €

Horaires d'ouverture
Mercredi : 15h - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h

L'analyse des besoins sociaux : premiers résultats

Comme nous l'avons déjà évoqué, une analyse des besoins sociaux a été menée, de novembre 2016 à mai 2017, par Morgane Olivier, étudiante en Master 2 « Politiques et prises en charge ». Axée sur les jeunes de 11 à 18 ans, cette recherche avait pour objectif de mieux connaître les réalités de cette population et ses besoins, afin d'éclairer la politique communale en direction de la jeunesse.

Pour mener à bien cette mission, un important travail d'enquête sur le terrain était nécessaire. Sur une population estimée à environ 300 jeunes de 11 à 18 ans, Morgane a réalisé 105 questionnaires, lesquels ont été complétés par une trentaine d'entretiens avec des parents, des jeunes, des professionnels, des élus et des partenaires.

La restitution de ces travaux a eu lieu en mairie le 29 juin dernier.

Les premiers résultats de cette enquête montrent qu'une grande majorité de jeunes pratique au moins une activité sportive, ce qui corrobore la vitalité et le dynamisme des associations sportives de la commune. 9% d'entre eux pratiquent également une activité artistique. Pendant leur temps libre, les jeunes Cotissois restent la plupart du temps sur la commune, ce qui tend à conforter l'intérêt d'une offre d'activités à leur proposer. Mais cette offre ne doit pas être uniforme, car ce groupe des 11/18 ans est nettement éclaté en deux tranches d'âges qui n'ont pas les mêmes attentes et ne se mélangent pas : les 11/15 ans et les 16/18 ans. Une réflexion globale, à la lumière des éclairages de l'enquête, est en cours, au niveau des élus et des services municipaux concernés.

Voisins bienveillants

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, une réseau de visiteurs à domicile s'est mis en place sur Lanvallay.

Ancré sur une charte éthique, ce réseau est piloté par le Centre Communal d'Action Social (CCAS), qui en assure l'encadrement et l'animation.

Le visiteur bénévole, « voisins bienveillants », vient vous voir pour partager avec vous un moment d'échange chaleureux, en toute simplicité : déguster un café en échangeant des nouvelles, jouer aux cartes ou à votre jeu de société préféré, lire le journal, faire avec vous un petit tour de jardin ou de quartier... à vous de trouver ensemble l'activité qui vous convient. La durée et la périodicité des visites est choisie librement entre vous. Le bénévole est soumis au devoir de réserve.

Le réseau Voisins Bienveillants a reçu la reconnaissance d'équipe citoyenne MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Âgés).

- Si vous avez envie de participer à ce projet en tant que bénévole...
- Si vous vous sentez isolé et souhaitez être visité...
- Si vous connaissez une personne isolée qui souhaiterait être visitée...

N'hésitez pas, contactez-nous !

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) Un lieu-ressources au service de la population

Comment le CCAS peut-il vous aider ?

- Le CCAS peut vous fournir des informations pour vous orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement, allocation personnalisée d'autonomie, aides au maintien à domicile, aides au logement, etc.).
- Le CCAS peut vous aider à faire valoir vos droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière. Le CCAS transmet alors le dossier au service départemental compétent pour traiter la demande d'attribution.
- Le CCAS peut vous attribuer des aides de secours en cas de besoin, sous forme de bons alimentaires et/ou bons-essence. Il peut aussi participer au règlement de factures liées au logement (loyer, eau, gaz, électricité) ou à la scolarité des enfants (cantine, garderie, ALSH).
- Le CCAS peut également attribuer des aides remboursables, pour favoriser la mobilité (permis de conduire, abonnement aux transports) ou pour faire face à des dépenses exceptionnelles (déménagement, frais d'obsèques...).

N'hésitez pas à y faire appel !

L'EHPAD Louis Gautier : quoi de neuf ?

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, l'EHPAD s'efforce de mettre en place, progressivement, les actions définies dans son projet d'établissement. Il s'agit donc de faire évoluer les pratiques professionnelles, l'organisation du travail, les espaces de vie, de manière à s'adapter en continu aux besoins spécifiques des personnes accueillies... le tout à moyens constants.

Cette nécessité d'adaptation est particulièrement évidente dans le domaine de l'animation. En effet, celle-ci doit tenir compte des capacités physiques et cognitives de chacun pour proposer des activités adaptées, et tend ainsi à devenir de plus en plus personnalisée. Pour y parvenir, il faut intervenir à plusieurs niveaux :

- Diversifier les intervenants : plusieurs membres du personnel, en plus de l'animatrice, s'impliquent désormais dans l'animation, selon leurs compétences, pour proposer des activités de loisir ou de bien-être (coiffure, manucure...). Ils sont secondés ponctuellement par des jeunes du dispositif « argent de poche » mis en place par la commune. Des bénévoles interviennent également, pour des temps spécifiques (chant...).
- Multiplier les espaces : comme l'on ne peut pas pousser les murs, la salle d'animation a été dotée de cloisons mobiles permettant de la diviser, selon les besoins, en trois zones distinctes, dans lesquelles peuvent se dérouler des activités différenciées. Dans le même esprit, un espace « cocooning » est en cours d'aménagement, pour accueillir les personnes les plus dépendantes dans une ambiance « zen », y compris le temps des repas. Pour accentuer le confort de ces espaces, du nouveau mobilier a été acheté, en étroite concertation avec les résidents, qui ont pu tester différents modèles avant la commande définitive.

Un autre grand sujet de ces derniers mois a été l'amélioration du service restauration, qui était pointé comme un des points faibles de l'établissement dans la dernière enquête de satisfaction. Le recrutement d'un nouveau cuisinier en mars 2017, la mise en place d'une commission menus qui fonctionne, et les échanges permanents entre les différents intervenants autour de l'alimentation, ont conduit à modifier sensiblement le contenu des assiettes : beaucoup plus de produits frais, du « fait maison », introduction progressive de denrées bio... Une idée simple préside à cette évolution : le plaisir de manger doit être présent à chaque repas.

Par ailleurs, les travaux d'amélioration du bâtiment se poursuivent. Un deuxième ascenseur sera bientôt en service et apportera de la fluidité dans les déplacements à l'intérieur de la structure, facilitant ainsi grandement le quotidien de tous : résidents, personnel et services extérieurs.

Si la gestion de l'établissement revient au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un autre organe, souvent méconnu, intervient positivement dans le fonctionnement de celui-ci : le Conseil de Vie Sociale (CVS). Composé de représentants élus des résidents, des familles, du personnel et du Conseil d'Administration, il donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions intéressant l'organisation, la vie quotidienne, les services, les activités, les travaux... Elue pour 3 ans en 2014, cette instance doit être renouvelée cette année. Les candidatures sont à déposer à l'EHPAD avant le 20 septembre. Le scrutin aura lieu le 29 septembre.

En définitive, toutes ces actions concourent vers une finalité unique : faire de l'établissement un lieu de vie agréable pour les personnes accueillies, et facilitateur pour le personnel qui y travaille.

Des panneaux solaires sur le site de l'usine des Gavottes à Lanvallay

Le siège social du groupe Loc Maria Biscuits a été équipé de 278 panneaux photovoltaïques. Cet investissement, intégré au plan d'actions « Ensemble savourons demain » mené par le groupe dirigé par Jérôme Tacquard et qui inscrit la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) dans la stratégie de l'entreprise, va permettre de couvrir 85% de la consommation électrique du siège social, tout en réduisant l'impact environnemental des activités. Les 458 m² de panneaux solaires ont étés installé par la société Rennaise Armorgreen.

Le plan « Ensemble savourons demain » de Loc Maria Biscuits prévoit également d'engager toute une série d'actions sur les 3 prochaines années, aussi bien sur les achats de matières premières stratégiques, que la gestion des déchets ou la sensibilisation des collaborateurs à la RSE dans toutes les usines du groupe.

Légumes en direct à Lanvallay

Batiste Bahuaud, notre maraîcher bio, installé à Lanvallay depuis quelques mois, organise des ventes de légumes sur son exploitation (face à l'usine des Gavottes) tous les jeudis entre 18h et 20h.

Du nouveau sur le Port de Lanvallay-Dinan

En février dernier, Marc Gillard et Michaelle Gleveau ont repris la crêperie des Bords de Rance. Nous les avons rencontré...

Comment êtes vous arrivés à Lanvallay ?
Nous étions à Lorient, et avions décidé de changer de vie, avec le projet de reprendre une crêperie. J'ai fait une formation de 6 mois à Brest, puis nous nous sommes mis à la recherche de notre futur « outil » de travail. Nous avons visité beaucoup d'endroits, dans toute la Bretagne et même un peu plus loin. Un jour, nous sommes arrivés, ici, au port côté Lanvallay et, sincèrement, nous avons eu un coup de cœur pour ce lieu ! Nous avons goûté aux galettes, et discuté avec les propriétaires de l'époque de leur travail avec les produits locaux, nous étions « en phase » sur la qualité et la démarche : nous avions trouvé notre crêperie !

Parlez-nous de cette démarche avec les produits locaux
C'est effectivement, pour nous, un aspect fondamental, et un gage de qualité. Farine, œufs, charcuterie, miel, glaces, cidre, jus de pommes, etc. sont achetés directement à des producteurs au plus près, dont nous connaissons la manière de travailler. Aujourd'hui nous ne faisons pas de bio, mais nous sommes certains de ce que nous mettons dans les assiettes et les verres ! C'est un choix que nous assumons pleinement : nous pourrions faire moins cher, mais ça sera moins bien...

Au delà des produits, nous avons aussi la volonté de faire travailler des jeunes de la commune, nous avons eu une expérience très positive cet été. Nous souhaitons renouveler la saison prochaine.

Et le bilan de cette première saison ?
Il est vraiment positif, la saison a démarré un peu tard, mais au global la clientèle a été au rendez-vous. Les concerts des Jeudis du port et celui de Jazz en Place ont amené beaucoup de monde, c'est très bien. Et puis, nous avons rencontré des gens sympas et agréables, qu'ils soient Cotissois, Dinanais ou de l'autre bout du monde : on a même eu des Néo-Zélandais ! Le seul « bémol » c'est le décalage entre le quai côté Dinan, et celui côté Lanvallay. De notre point de vue il y a une réflexion à engager, notamment avec la mairie, pour rendre ce côté encore plus attractif, et que les touristes traversent le pont. En attendant nous avons pour projet d'améliorer notre terrasse : c'est tout de même de là que l'on a le plus beau point de vue sur Dinan !

La crêperie des Bords de Rance est ouverte 7jours/7 en continu de 12h à 22h.

Le mot de la minorité
Les questions de la rentrée

La population nous interpelle sur un certain nombre de questions, et, comme nous nous en étions engagés, nous nous en faisons les portes paroles.

Voici donc une liste de questions qui va alimenter l'année à venir voire les 2 ans ½ restants de mandat. Nous les avons regroupées par thème.

Cadre de vie et urbanisme

Après l'interdiction d'utilisation des traitements phytosanitaires, quelles solutions apporter pour avoir des trottoirs propres et des cimetières entretenus ? Enfin une ville propre ; Nous comprenons bien les difficultés compte-tenu de l'interdiction d'utilisation de ces produits, mais il existe des solutions alternatives (entretien des caniveaux de chaussées par un balayage plus fréquent et une réfection de ces caniveaux, réfection des surfaces des trottoirs).

Le stationnement est de plus en plus difficile dans le centre bourg : comment créer du stationnement tout en préservant la qualité de vie ? Nous avons un conflit d'usage de ces emplacements déjà limités par des stationnements de personnes soit en co-voiturage, soit utilisatrices des lignes régulières de bus. Pour autant la majorité municipale s'obstine à vouloir réhabiliter la salle des fêtes actuelle en diminuant encore le parking.

Le projet de réhabilitation de la salle des fêtes, où en sommes-nous ?

Le Maire et la majorité municipale avait mis en attente ce projet le temps de la réhabilitation de l'école, nous dirions plutôt reconstruction de la nouvelle école élémentaire dont le coût réel aujourd'hui est de 1 350 448,95 € HT. Alors que le projet Ecole-Salle était estimé lors du règlement de consultation à 1 660 000 € HT (valeur décembre 2014). Ce qui veut dire que l'Ecole a consommé une grande partie de l'enveloppe budgétaire estimée à l'époque.

A ce jour le projet de réhabilitation de la salle n'a pas été proposé au budget 2017 alors qu'il avait fait l'objet de discussion en débat d'orientations budgétaires pour des travaux de première nécessité d'un montant de 459 600 €. Cette somme sera insuffisante pour réaliser une réhabilitation totale qui ne répondra pas en totalité aux attentes de la population. Et l'enveloppe complémentaire nécessaire n'est pas connue aujourd'hui. Nous risquons un impact financier trop important sur notre budget d'ici 2020 compte tenu du niveau d'investissement déjà réalisé (terrain synthétique, salle de tennis et rénovation de la salle omnisport, Ecole). D'autant que les dotations financières risquent de baisser, comme nous l'évoquons ci-dessous.

Cette salle est totalement obsolète, c'est pourquoi nous avions préconisé une nouvelle salle hors centre bourg pour disposer d'espaces aménagés et adaptés à ce type d'équipement afin de répondre aux attentes de la population et des associations. Nous persistons à dire que ce projet serait structurant pour notre commune de 4 000 habitants, deuxième commune de la nouvelle communauté d'agglomération de Dinan. Combien de communes de plus petite taille se sont dotées d'une salle multifonctions et qui donne entière satisfaction à la population.

C'est pourquoi, nous demandons un réexamen de ce dossier et qu'il soit l'objet d'un vrai débat en conseil municipal, comme nous le suggérions déjà dans le bulletin municipal du printemps dernier .

L'ancien presbytère est devenu vide depuis la mise en veille de l'association l'ARTERE. Que va devenir ce bâtiment ? N'est-ce pas l'occasion pour réfléchir à un projet ambitieux de création de logements ou de commerces ?

Après l'aménagement réussi de l'ancienne mairie de St Solen que va devenir le bâtiment de l'ancienne école qui n'est plus occupé ? N'est-il pas temps de rechercher une autre destination à ce bâtiment de centre bourg ?

Economie et commerce

Après plusieurs annonces d'installation (boîte de nuit, ...) Qu'en est-il des cellules vides proches du super U ? Nous constatons que les choses n'ont pas évolué depuis 2014.

Le marché du mardi soir est en voie de disparition : est-il prévu des actions pour relancer ce marché ?

Politique enfance jeunesse

Après la réalisation d'un diagnostic et une analyse des besoins sociaux de la politique jeunesse, quel est l'avenir du local jeune et du service jeunesse dans son ensemble ? Une réflexion ne doit-elle pas être engagée avec la communauté d'agglomération qui a pris la compétence Jeunesse ?

Qu'en est-il du développement des circuits courts et de l'approvisionnement en produits bio du restaurant scolaire ? Cela fait plus deux ans qu'on en parle...

La semaine de 5 jours de classe a été maintenue cette année pour permettre le temps de la réflexion. Comment va s'organiser cette réflexion avec les enseignants, les familles et association de parents d'élèves ?

Contexte national

Une nouvelle baisse des dotations est annoncée ainsi que la disparition des contrats aidés. Est-il prévu des mesures d'économie sur les dépenses de fonctionnement ?

Des projets de mutualisations sont-ils en préparation ?

Si vous souhaitez compléter cette liste nous vous rappelons notre adresse mail : questionsalaminorite@orange.fr

Les élus de la minorité

Services

• Médecine générale
Docteur Olivier ROLLAND
Docteur Patrice LESVIER
17, 19 rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 14 17

• Dentiste
Docteur Diana POPA et Docteur Marius GOTIA
6, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 49 49 - Sur rdv

• Kinésithérapeute-ostéopathe
Philippe RECHAUSSAT
30, avenue de la Boule d'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 08 10 - Sur rdv

• Masseurs-kinésithérapeutes
Karine BREZELLEC
et Mélanie CATHERINE
14, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 98 21
Soins au cabinet et à domicile sur rdv

• Chiropracteurs
Cathy GUILLEMOT et Claire GILLET D.C.
13, rue des Ajoncs - Z.A Clos des Landes
22100 Lanvallay
Mme GUILLEMOT 02 96 85 34 59
et Mme GILLET 02 96 80 69 92
cgillet.chiro@gmail.com
Cabinet ouvert du lundi au samedi

• Ostéopathe
Lucie BEDAULT - 6 bis, rue des Chevrins
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 82 61 74
Port. 06 99 91 71 67

• Cabinet de pédicurie podologie
Catherine LE CALVEZ
1, avenue de la Boule d'Or - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 93 30 - Soins sur rdv

• Cabinets d'infirmiers
Frédéric LE FOL et Franck CARISSAN,
Infirmiers DE - 19 rue de Rennes
22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 69 68 - Port. 06 09 63 71 11
Laurence AMICE, Maëna JUIN,
Emilie BRIMAUD, Virginie BODRAIS
Infirmières DE - 5, avenue des Acacias
Résidence des Chais - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 92 50
Patricia DANNIC et Romain TOUDIC
1, avenue de la Boule d'Or
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 86 10 76

• Pharmacies
Pharmacie de la Rance - 18, rue de Rennes
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 15 33
Pharmacie LEMOINE
Galerie Commerciale Super U
Rue Charles de Gaulle
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 85 40 93

• Orthophonistes
Anne-Gaëlle FONDAIN et Sandrine NOURISSON
Résidence des Chais - 5, avenue des Acacias
22100 Lanvallay - Tél. 02 96 39 01 75
Sur rdv du lundi au samedi

• Vétérinaires
Léa FAMMERY et Cécile THOMAS
2, rue des Fougères
Z.A Clos des Landes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 85 33 16 - Consultations : sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h

• Ambulance Taxi Rouxel
1, rue de la Prévalaye - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 09 76 - Fax 02 96 85 95 45

• Mairie
13, rue de Rennes - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 15 06 - contact@lanvallay.fr

Halte au bruit !

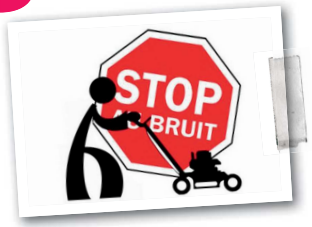

Petit rappel : l'article 4 de l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores, stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse raboteuse, ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

• Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
• Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
• Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Il suffit de peu de chose pour vivre en bonne harmonie avec son voisinage : un peu d'organisation pour préserver cette trêve hebdomadaire, c'est tout !

Brûlage des déchets verts

En cette période de l'année, il est important de rappeler que les **feux dits « de jardin »** font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par l'arrêté préfectoral des Côtes d'Armor en date du 9 juillet 2012 « Mesures de prévention contre les incendies de forêts et de landes et réglementant l'usage du feu pour le brûlage à l'air libre des déchets verts ».

Cet arrêté est fondé notamment sur l'article L.541-1 du code de l'Environnement et l'article 84 du règlement sanitaire départemental des Côtes d'Armor. Il précise que **« le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit »**.

Il est à noter que **les déchets verts, branches, tontes de gazon...** sont assimilés à des déchets ménagers.

Ainsi, **le brûlage des déchets verts** par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) **est donc interdit**, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage.

Dates de battues

Cet hiver plusieurs battues sont organisées par les chasseurs, vous trouverez ci-dessous les dates et les zones concernées

Octobre
Samedi 7 (Gérard Crespel) La Ville Ameline
Samedi 14 (Eddy Bouguet) Le Gué
Samedi 21 (Michael Santec) La Guerche

Novembre
Samedi 4 (Eddy Bouguet) Les Rochettes (prieuré)
Samedi 18 (Gérard Crespel) Foyer de charité

Décembre
Samedi 2 (Gérard Crespel) Saint Nicolas
Samedi 16 (Eddy Bouguet) Landeboulou

Janvier
Samedi 13 (Gérard Crespel) La Ville Ameline
Samedi 27 (Eddy Bouguet) Le Gué

Février 2018
Samedi 10 (Eddy Bouguet) Chanteoiseau

Des changements pourront intervenir en fonction des prélèvements et de la présence de sangliers sur le secteur.

Flash Info !

La commune vend
la « ferme Rebours »

longère à réhabiliter, proche du centre bourg. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'information.

Agenda 2017

OCTOBRE			
Dim 1	Animations et balade	Association VML (Vaincre les Maladies Lysosomales)	Salle des fêtes de Lanvallay
Dim 1	"3 heures de Dinan"	Club Canoë Kayak de la Rance CCKR	Port de Lanvallay - Dinan
Mer 4	Mois Bleu - Conférence « prévention des chutes »		Salle d'honneur de la mairie à 14h30
Dim 8	Repas des aînés		Salle des fêtes à 12h
Mar 10	Mois Bleu - Prévention routière « conduite séniors »		Salle d'honneur de la mairie à 14h
Mer 11	Mois Bleu - atelier nutritionsanté séniors		Salle d'honneur de la mairie à 14h
Dim 15	Echanges objets de collection	Intercollections	Salle des chais de 10h à 12h
Jeu 19	Repas	Club de l'Amitié de Saint-Solen	Salle de l'amitié de Saint-Solen
Dim 22	Théatre (comédie par la troupe « Les planches agiles »)	Association des parents d'élèves APE	Salle des fêtes de Lanvallay à 15h
Sam 21	Soirée choucroute	Comité de Jumelage avec Wangenbourg-Engenthal	Salle des fêtes de Lanvallay
Mar 24	Soirée quiz-PLUi : découvrir de manière ludique les enjeux du PLUi		Salle des fêtes de Lanvallay à 19h30
Mer 25	Repas	Amicale Bouliste de Lanvallay	Salle des fêtes de Lanvallay
Dim 29	Troc plantes	Lanvallay Anim'Actions	Jardin de l'EHPAD de 10h à 12h

NOVEMBRE			
Sam 4	Repas	Association Sports et Loisirs de Tressaint ASLT	Salle des fêtes de Tressaint
Mar 7	Lancement de la démarche de concertation pour l'étude Cotissois-Tilleuls		Salle à déterminer à 19h30
Ven 10	Loto	Club de la Fraternité de Tressaint	Salle des fêtes de Tressaint
Ven 10	Réunion fleurissement pied de murs	Municipalité	Salle d'honneur de la mairie à 19h30
Sam 11	Cérémonie du 11 novembre 1918	Municipalité	Monument aux Morts Tressaint et Lanvallay + salle d'honneur de la mairie
Sam 11	Repas	Société de Chasse Lanvallaise	Salle Saint James
Sam 18	Repas couscous	Association des Chevrins	Salle des fêtes de Lanvallay
Dim 19	Réunion	Intercollections	Salle des chais de 10h à 12h
Sam 25	Repas annuel	Club Cotissois de Pétanque	Salle des fêtes de Tressaint
Dim 26	Tournoi	Club de Badminton	Salle omnisports

DÉCEMBRE			
Ven 1 Sam 2 Dim 3	Téléthon	Comité de jumelage avec Wangenbourg-Engenthal	Salle des fêtes de Lanvallay
Sam 2	Téléthon	Association Sports et Loisirs de Tressaint ASLT	Salle Saint-James
Mar 5	Commémoration Guerre Algérie, combats Maroc et Tunisie	Municipalité	Monument aux Morts + salle d'honneur de la mairie
Sam 9 Dim 10	Théâtre	Association Sports et Loisirs de Tressaint ASLT	Salle des fêtes de Tressaint
Dim 17	Réunion	Intercollections	Salle des chais de 10h à 12h
Ven 29	Tournoi en salle séniors	USL Football	Salle omnisports

Histoire véridique et légendaire de la création de Lanvallay

Suite et fin des notes parues dans les 2 derniers numéros : hiver 2016-2017 et printemps 2017 (à retrouver sur le site de la mairie)

Rappel de l'histoire véridique et légendaire: en ce temps là (2ème moitié du VIème siècle) un moine nommé **Balay** ou **Balao**, en vieux breton, qui se mua en Valay, donna naissance à **Lanvallay** ...

(6) **Ahna** ou **Anna** fut pour les celtes la déesse, mère des dieux, protectrice des Humains vivants ou morts, protectrice des lieux humides : fleuves, rivières, étangs et marais.

(7) **Saut à l'Ane (le)**
Cet ane est en réalité une cane. Jusqu'au XIIIème, **Ane** s'écrivait asne, du latin asinus, et **Cane** se disait aine ou ane, du latin anas, anatis. Au VIème cette ane ou cane était avec le cygne, l'animal symbole de la déesse **Anna**, pour des populations encore païennes. Dans la légende, cette **Cane** s'envola du rocher dit du **Saut à l'Ane**, se situant à la pointe sud de la grosse butte de la Courbure en aplomb de la **Rance** (Vieille Rivière). Ce n'est que la légende transformée du XIXème (après la coupure de la Courbure), qui l'a placée au sommet de la vallée des Chênes sur la propriété du manoir de la Maitrie, en Taden.

(8) Dans la légende du XIXème relevée par Paul **Sebillot**(1843-1918), il est parlé de lavandières de la rue de St Malo (de **Dinan**) qui poursuivent **Balay** de leurs invectives et de leurs « Battoirs ». Au VIème, que sont ces objets contondants ? Des battons ? Des Rames ? où des... ?

(9) Notre héros, **Valay** ayant « Sauté » par dessus la Rance a atterri à la **Prevalay**. En réalité, il a couru sur une passerelle de cordes. Ses poursuivantes avaient-elles le Vertige ?

(10) Le lieu où se trouvait cette ruine Gallo-Romaine se nomme la Boissière ou la **Boixière**, située à l'entrée du Vieux Bourg de Lanvallay, près de la fontaine St Valay. Dans un texte latin de cette légende du XVIème, il est écrit « in situ Buxéria » : « en un lieu ou pousse buis », du latin Buxus. Cet arbrisseau méditerranéen fut implanté en Armorique par les légionnaires et colons romains, ainsi que la vigne, les pins, les prunéliers, etc...

(11) Source **St Valay**
Cette source a pris le nom du saint : **Valay**. Dans toute l'étendue occidentale de l'ancien Empire Romain, les premiers ermitages et églises furent bâtis dans et avec les matériaux de ces ruines romaines : basilique, fanum, villa...

(12) Désert
Ce mot du XIIème vient du latin désertum, désigne un lieu inhabité. Il ne prend ses sens modernes qu'au XVIIIème.

(13) **Anachorete** (un)
Ce nom vient du grec Anakôrein : « aller en arrière », il désigne un homme qui vit isolé, dans une retraite, retiré du monde.

Yves Castel, passeur de mémoire

Suppression des emplois aidés : la situation à Lanvallay

Le 11 août dernier, le gouvernement a donné l'instruction aux préfets, de stopper la création et le renouvellement des contrats aidés. Or, les contrats aidés constituent un véritable levier pour reconstruire des trajectoires positives d'insertion. Par exemple, les évaluations relatives aux emplois d'avenir montrent qu'il s'agit d'une mesure bénéfique pour l'insertion des jeunes.

Sans porter de jugement sur le fond, la forme n'est tout de même pas très élégante, ni pour les collectivités, ni pour les personnes qui pensaient signer un tel contrat fin août ! Cela ne laisse pas beaucoup de temps pour se retourner !

En quoi sommes-nous concernés par cette mesure sur notre commune ?

Deux personnes devaient signer un CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) : une première pour des tâches d'entretien et de ménage en milieu scolaire, une deuxième personne au service animation. Que devions-nous leur dire ? « Merci, on ne peut plus vous embaucher » ? Nous ne le ferons pas, bien évidemment. C'est donc la commune qui supportera le coût de cette suppression d'aide de l'Etat. Il nous en coûtera plus de 5200 € jusque fin décembre, somme qui bien sûr, n'a pas été prévue au budget 2017 ! Qu'en sera-t-il pour 2018 ?

Une chose est sûre, plus l'État réduit son aide, plus le service est en danger ! En effet, nous ne pourrons pas continuer à offrir un service périscolaire aussi complet et qualitatif si les dotations et aides de l'État continuent à diminuer.

CE MAGAZINE A ÉTÉ IMPRIMÉ PAR
IMPRIMERIE DE L'HORLOGE
Rue Charles de Gaulle - 22100 Lanvallay
Tél. 02 96 39 12 26 - Fax 02 96 39 34 43

Document imprimé en 2400 exemplaires - Direction de la publication : Olivier Armbruster, conseillé délégué à la communication
Création, mise en page et illustrations : www.lestudio.bzh - Crédits photographiques : Carmen Logan, Sonia Buchon, Marianne Auffret, Jean-Claude Lefèvre, Haude Lecointre, Thierry Nicolas, Alain Vadepied, Sophie Troubadours, Alan Chevestrier, Thierry Giordana, David Briand, Régine Mahé, Yves Castel, associations de Lanvallay, Thinkstock - Getty Images
www.lanvallay.fr - Impression : Imprimerie de L'Horloge - septembre 2017.